

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

115 allée Norbert Wiener – BP 80027  
30023 NIMES CEDEX 1

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
115 allée Norbert Wiener – BP 80027  
30023 NIMES CEDEX 1**

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
*Exercice clos au 31/12/2022***

Aux membres de l'association du COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD,

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié :

- Le traitement comptable approprié des subventions d'exploitation ;
- La correcte application des modalités prévues par le règlement comptable associatif ANC 2020-08 et leur présentation notamment pour les états suivants:
  - o Le compte de résultat par origine et destination (CROD) ;
  - o Le compte d'emploi des ressources (CER).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport financier du conseil d'administration et des autres documents adressés aux membres du comité**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités du conseil d'administration et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre comité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIMES, le 29 mars 2023

**VENCEA**  
**COMMISSAIRES AUX COMPTES**



Christophe THOMAS

## COMITÉ DU GARD

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>257.62</b>	<b>(191.10)</b>	<b>66.52</b>	<b>66.52</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	257.62	(191.10)	66.52	66.52
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur Immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>444 753.63</b>	<b>(210 485.68)</b>	<b>234 267.95</b>	<b>242 705.78</b>
Terrains				
Constructions	374 007.92	(151 916.04)	222 091.88	231 167.83
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	70 745.71	(58 569.64)	12 176.07	11 537.95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>1 161.00</b>		<b>1 161.00</b>	<b>793.91</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 161.00		1 161.00	793.91
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>446 172.25</b>	<b>(210 676.78)</b>	<b>235 495.47</b>	<b>243 566.21</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>57 165.96</b>		<b>57 165.96</b>	<b>76 825.36</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	154.08		154.08	154.08
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	57 011.88		57 011.88	76 671.28
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>1 197 847.91</b>	<b>(14 000.00)</b>	<b>1 183 847.91</b>	<b>1 118 930.07</b>
Valeurs mobilières de placement	940 742.84	(14 000.00)	926 742.84	870 214.55
Disponibilités	257 105.07		257 105.07	248 715.52
Charges constatées d'avance				173.68
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>1 255 013.87</b>	<b>(14 000.00)</b>	<b>1 241 013.87</b>	<b>1 195 929.11</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 701 186.12</b>	<b>(224 676.78)</b>	<b>1 476 509.34</b>	<b>1 439 495.32</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

## COMITÉ DU GARD

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 275 897.55	1 269 428.99
Réserves statutaires ou contractuelles	453 000.00	453 000.00
Réserves pour projet de l'entité	822 897.55	816 428.99
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	17 015.17	6 468.56
Situation nette (sous total)	1 292 912.72	1 275 897.55
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>1 292 912.72</b>	<b>1 275 897.55</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	14 473.19	8 547.52
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>14 473.19</b>	<b>8 547.52</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	34 310.00	31 203.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>34 310.00</b>	<b>31 203.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>104 848.50</b>	<b>95 884.77</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 436.82	50 938.34
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	27 830.89	23 673.16
Dettes fiscales	1 550.71	1 503.74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 030.08	19 769.53
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	29 964.93	27 962.48
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>134 813.43</b>	<b>123 847.25</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 476 509.34</b>	<b>1 439 495.32</b>

## COMITÉ DU GARD

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	27 296.00	26 696.00	600.00	2.25 %
Ventes de biens et services	88 094.04	78 504.80	9 589.24	12.21 %
Ventes de biens	9 131.40	11 819.04	(2 687.64)	-22.74 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	78 962.64	66 685.76	12 276.88	18.41 %
dont parrainages	4 427.50	5 920.64	(1 493.14)	-25.22 %
Concours publics et subventions d'exploitation	73 395.10	42 065.19	31 329.91	74.48 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	289 220.79	265 370.84	23 849.95	8.99 %
Dons manuels	284 322.29	263 370.84	20 951.45	7.96 %
Mécénats	4 898.50	2 000.00	2 898.50	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	269 827.53	182 522.49	87 305.04	47.83 %
Reprises sur amort., depr., prov. et transfert de charges		1 298.00	(1 298.00)	
Utilisations des fonds dédiés	3 074.33		3 074.33	
Autres produits	200.00	526.61	(326.61)	-62.02 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>751 107.79</b>	<b>596 983.93</b>	<b>154 123.86</b>	<b>25.82 %</b>
Achats de marchandises	3 541.62	4 902.11	(1 360.49)	-27.75 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	265 563.65	209 710.76	55 852.89	26.63 %
Aides financières	154 016.77	139 747.31	14 269.46	10.21 %
Impôts, taxes et versements assimilés	15 169.70	16 182.32	(1 012.62)	-6.26 %
Salaires et traitements	145 982.62	134 042.89	11 939.73	8.91 %
Charges sociales	57 496.80	50 196.45	7 300.35	14.54 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 388.35	12 348.14	2 040.21	16.52 %
Report en fonds dédiés	9 000.00	8 547.52	452.48	5.29 %
Autres charges	30 589.58	26 640.66	3 948.92	14.82 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>695 749.09</b>	<b>602 318.16</b>	<b>93 430.93</b>	<b>15.51 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>55 358.70</b>	<b>(5 334.23)</b>	<b>60 692.93</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 001.60	9 800.59	(5 798.99)	-59.17 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen		3 975.72	(3 975.72)	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>4 001.60</b>	<b>13 776.31</b>	<b>(9 774.71)</b>	<b>-70.95 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 000.00		14 000.00	
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme	27 809.64		27 809.64	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>41 809.64</b>		<b>41 809.64</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(37 808.04)</b>	<b>13 776.31</b>	<b>(51 584.35)</b>	



## COMITÉ DU GARD

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>17 550.66</b>	<b>8 442.08</b>	<b>9 108.58</b>	
Sur opérations de gestion	1 817.70	494.08	1 323.62	
Sur opérations en capital		84.40	(84.40)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 817.70</b>	<b>578.48</b>	<b>1 239.22</b>	
Sur opérations de gestion	1.19	200.00	(198.81)	-99.41 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1.19</b>	<b>200.00</b>	<b>(198.81)</b>	<b>-99.41 %</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 816.51</b>	<b>378.48</b>	<b>1 438.03</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	2 352.00	2 352.00		0.00 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>756 927.09</b>	<b>611 338.72</b>	<b>145 588.37</b>	<b>23.81 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>739 911.92</b>	<b>604 870.16</b>	<b>135 041.76</b>	<b>22.33 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>17 015.17</b>	<b>6 468.56</b>	<b>10 546.61</b>	
Dons en nature	5 054.18		5 054.18	
Prestations en nature	250.00		250.00	
Bénévolat	105 549.50	144 813.66	(39 264.16)	-27.11 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>110 853.68</b>	<b>144 813.66</b>	<b>(33 959.98)</b>	<b>-23.45 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	5 304.18	20 680.68	(15 376.50)	-74.35 %
Personnel bénévole	105 549.50	124 132.98	(18 583.48)	-14.97 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>110 853.68</b>	<b>144 813.66</b>	<b>(33 959.98)</b>	<b>-23.45 %</b>
NON AFFECTÉS				



**GARD**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**COMITE DU GARD**

**115 Allée Norbert Wiener**  
**300 23 NIMES - BP 80027**  
**CEDEX 1**

# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>	<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	8
3.1.7	<i>Stocks</i>	9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	10
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2	<i>Fonds dédliés</i>	12
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	12
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1	<i>Tableau de variation</i>	13
3.2.4.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.5	<i>Dettes</i>	13
3.2.5.1	<i>Etat des échéances</i>	13
3.2.5.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>15</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	16
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	16
4.2.1.2	<i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	16
4.2.1.3	<i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	16
4.2.1.4	<i>Mécénat</i>	16
4.2.1.5	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	16
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	17
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	17
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	17
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	18

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	18
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	18
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	18
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	19
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	19
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i> .....	19
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i> .....	20
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	20
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	20
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	20
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	21
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	21
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	21
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	22
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	23
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	23
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	23
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	24
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	24
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	25
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	25
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	26
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	26
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	26
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	26
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	26
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	27
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	27
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	27

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

Le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer est une Association fédérée de la Ligue Nationale. A ce titre il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte interne de déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

Le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer n'est pas en mesure de percevoir directement les legs, donations, assurances vie, car il n'est pas reconnu d'utilité publique.

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

**Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants**

- Dans le cadre du développement du projet d'accompagnement au retour à l'emploi le comité a reçu une subvention de 31 484€ sur 24 mois.

**Les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association sont :**

NEANT

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	258			258
Immobilisations corporelles	441 910	2 844		444 754
Immobilisations financières	794	500	133	1 161
<b>Total</b>	<b>442 962</b>	<b>3 344</b>	<b>133</b>	<b>446 173</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 843</b>	<b>0</b>
Ordinateurs	2 843	
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>500</b>	<b>133</b>
Caution Uzès	500	
Provision opposition chèque		133
<b>Total</b>	<b>3 343</b>	<b>133</b>



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.immobilisations incorporelles	191			191
Amort.immobilisations corporelles	199 204	11 281		210 485
Amort.immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>199 395</b>	<b>11 281</b>	<b>0</b>	<b>210 676</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	20 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries	25 ans
Matériel de Bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des Immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	794	500	133	1 161
<b>Total</b>	<b>794</b>	<b>500</b>	<b>133</b>	<b>1 161</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailier le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau	NEANT	NEANT	NEANT
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

#### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif Immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	1 161		1 161
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	154	154	
→ Autres Créances	57 012	57 012	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
<b>Total</b>	<b>58 327</b>	<b>57 166</b>	<b>1 161</b>

#### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	536 943	522 153	14 000		
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	403 800	325 065			
<b>Total</b>	<b>940 743</b>	<b>847 218</b>	<b>14 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	244 447	
Livrets et comptes épargne	284	2
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>244 731</b>	<b>2</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→	246	
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	154	154
→		
Subvention	3 600	
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
Dons à recevoir du BN	28 561	
Client fac à établir Intragroupe	643	
Débiteurs divers	3 150	
Divers produits à recevoir	20 812	
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>57 166</b>	<b>154</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
	0	174
...		
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>174</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise	453 000								453 000	
→ Fonds statutaires	816 429				6 469				822 898	
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice			6 469		17 015		6 469		17 015	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>1 269 429</b>		<b>6 469</b>	<b>0</b>	<b>23 484</b>	<b>0</b>	<b>6 469</b>	<b>0</b>	<b>1 292 913</b>	

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>38 510</b>	<b>8 548</b>	<b>9 000</b>	<b>3 074</b>	<b>14 473</b>
subvention fédération addiction	2021	29 510	8 548	9 000	3 074	5 473
Subvention ARS	2022	9 000				9 000
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Dons"</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Legs"</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		<b>38 510</b>	<b>8 548</b>	<b>9 000</b>	<b>3 074</b>	<b>14 473</b>

### 3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Ne concerne pas le comité du GARD de la Ligue Contre le Cancer

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour Indemnités de départ en retraite	31 203	3 107		34 310
→				
<b>Total</b>	<b>31 203</b>	<b>3 107</b>	<b>0</b>	<b>34 310</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 437	55 437		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	29 382	29 382		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	20 030	20 030		
Produits constatés d'avance	29 965	29 965		
<b>Total</b>	<b>134 814</b>	<b>134 814</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>1 443</b>	<b>1 412</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 443	1 412
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>27 939</b>	<b>23 764</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	5 294	4 321
→ Caisse de retraite	1 564	1 304
→ Caisse de prévoyance	3 170	2 919
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	13 090	11 124
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 713	4 004
→ Prélèvement à la source	108	92
<b>Total</b>	<b>29 382</b>	<b>25 176</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>55 437</b>	<b>50 938</b>
→ FNP - Factures non parvenues	45 696	44 864
Fournisseurs Intragroupes	6 053	2 782
Fournisseurs public	3 688	3 292
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>20 030</b>	<b>19 769</b>
Honoraires c a c	10 000	9 800
Aides ménagères aux malades	1 147	2 169
Honoraires intervenants auprès des malades	7 266	5 180
Notes de frais bénévoles	443	2 006
Subventions	614	614
Divers	560	
...		
<b>Total</b>	<b>75 467</b>	<b>70 707</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN







## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer n'est pas en mesure de percevoir directement les legs, donations, assurances vie, car il n'est pas reconnue d'utilité publique.

Le montant des legs/assurances vie reversés par la Ligue Nationale contre le cancer s'élève à : 157 927,54€

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...	166 544	135 121
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
Manifestations	32 236	20 769
Prestations et autres ventes		373
Ventes	9 131	11 549
Activités de récupérations	40 168	36 475
	2 331	3 518
Produits financiers	4 002	13 776
<b>Total</b>	<b>254 412</b>	<b>221 581</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

## **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
Parrainage et recherche de partenariat	4 428	5 921
Contributions financières reçues	103 284	47 401
Autres prod d'activités annexes et prestations		301
Produits exceptionnels	1 817	704
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>109 529</b>	<b>54 327</b>

## **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.

- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### **4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **4.2.5 Utilisation des fonds dédiés**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	3 074	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>3 074</b>	<b>0</b>

### **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

#### **4.3.1 Modalités de répartition des charges**

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée au réel des actions au cours de l'année. Les charges indirectes, par leur caractère permanent, font l'objet d'une affectation selon la clé de répartition validée par le conseil d'administration en date du 10/12/2022 :

85% à l'aide aux malades,  
7% à la prévention,  
21% au fonctionnement,  
1% à la recherche,  
6% à la formation.

## Répartition des principales charges du Comité

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	13 571			13 571
Assurance	1 354		161	1 515
Electricité et eau	3 573		339	3 912
Téléphone	2 590		384	2 974
Affranchissement	1 888	5 269	213	7 170
Locations mobilières	464		389	1 853
Charges de copropriété	1 491		397	1 888
Ent/biens mobiliers	6 478		1 022	7 500
Ent/biens immo	327		50	377
Maintenance	641		170	811
Taxes locales	5 232		1 280	6 512
<b>Total</b>	<b>37 409</b>	<b>5 269</b>	<b>4 405</b>	<b>48 083</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	107 361	66 277
Actions d'information, de prévention et de dépistage	47 027	53 300
Actions de formation	14 542	9 829
Actions de recherche	1 294	638
Actions de société et politique de santé		
Actions de récupération et manifestations	7 959	12 362
Frais d'appel aux dons et legs	12 318	24 523
Frais de fonctionnement (dont communication)	12 979	17 308
<b>Total</b>	<b>203 480</b>	<b>184 237</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	310 215	232 701
Actions d'information, prévention, dépistage	77 389	82 446
Actions de formation	17 606	12 642
Actions de recherche	9 510	8 581
Actions autres	3 882	3 768
<b>Total</b>	<b>418 602</b>	<b>340 138</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	862	
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	91 112	84 394
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>91 974</b>	<b>84 394</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Frais d'information et de communication	4 821	5 653
Frais de gestion:		
Achats et charges externes	30 123	19 447
Impôts et taxes	6 841	6 798
Charges de personnels	10 992	13 826
Autres charges de gestion courante	32 045	2 343
Cotisation statutaire	7 494	8 446
<b>Total</b>	<b>92 316</b>	<b>56 513</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	14 473	8 548
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>14 473</b>	<b>8 548</b>

#### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

##### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à disposition de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

##### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMC x 1,5	105 550	124 133
Prestation	Tarif négocié	250	
Dons en nature		5 054	20 681
<b>Total</b>		<b>110 854</b>	<b>144 814</b>

Valorisation des locaux mis à disposition gratuitement pour le comité du Gard par les communes et structures partenaires qui n'est pas comptabilisée car nous ne sommes pas en mesure de valoriser ces dernières de façon précise.

Ville	Heures/mois (base 4 semaines)	Surface
Le Grau du roi	7,5	10
Le vigan	8	40
Pont Saint Esprit	32	30
Sommières	21	50
Uzes	16	40
Vauvert	2	40
Villeneuve les avignon	48	10
Aigues Mortes	3	30
Joncillères St Vincent	3	10
La Grand Combe	0	0
Poullx	8	10
Roquevaure	12	10
St Génies	2	10
Saint Gilles	3	10
Saint Laurent d'Ardouze	3	10
La calmette	31	40

##### OCTOBRE à Décembre

	Heures/mois (base 4 semaines)	Surface
Molières sur Cèze	7,5	90
<b>Total</b>	<b>75 heures</b>	



#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	178				3 215		149				3 542
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	152 999				75 209		37 356				265 564
Aides financières	62 043	9 1974									154 017
Impôts, taxes et versement assimilés	8 153				154		6 862				15 189
Salaires et traitements	122 237				14 303		9 442				145 982
Charges sociales	47 997				5 973		3 537				57 497
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 912						2 369			3 107	14 388
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés										9 000	9 000
Autres charges	16 092				5 404		9 094				30 590
Charges financières							27 810				418 10
Charges exceptionnelles							1				1
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices										2 352	2 352
<b>TOTAL</b>	<b>4 18 601</b>	<b>9 1974</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>104 258</b>	<b>0</b>	<b>98 820</b>	<b>17 107</b>	<b>2 352</b>	<b>9 000</b>	<b>739 912</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger			
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature				
Dons en nature				5 054
Prestations de services	85 875	16 234	3 441	250
Personnel bénévole				105 550
<b>TOTAL</b>	<b>85 875</b>	<b>16 234</b>	<b>3 441</b>	<b>110 854</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	10 124
Autres missions	
<b>Total</b>	<b>10 124</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
annulation secours malades	650
remboursements subvention recherche	960
régul comptes social	208
→ ...	
<b>Total</b>	<b>1 818</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
regul P.A.S.	1
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>1</b>



## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>445 852,47</b>	<b>361 580,11</b>	<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-570 928,82</b>	<b>-513 648,80</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>	<b>445 852,47</b>	<b>381 580,11</b>	<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>	<b>-27 296,00</b>	<b>-26 696,00</b>
Actions réalisées par l'organisme	354 351,89	297 196,11	<b>1.2 Dons, legs et mécénat</b>	<b>-289 220,79</b>	<b>-265 370,84</b>
Actions en direction des malades, des proches et étas de santé	288 003,62	218 051,38	Dons manuels non affectés	-275 385,81	-253 956,19
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	55 351,98	59 143,67	Dons manuels affectés	-8 936,48	-9 414,71
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	17 806,45	12 642,11	Legs, dons, legs et assurances-vie non affectés		
Actions de société et politique de santé	3 881,64	3 767,82	Legs et autres libéralités affectés		
Actions Internationales réalisées par l'organisme			Mécènes	-4 898,50	-2 000,00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	8 520,00	8 580,81	<b>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</b>	<b>-254 412,03</b>	<b>-221 561,96</b>
Actions de création-subsidion-administration d'établissement			Manifestations	-32 235,49	-20 768,74
Autres actions			Ventes (dont abonnement à vivres)	-9 131,40	-11 549,04
Versements à d'autres organismes ayssant en	91 498,58	84 394,00	Prestations et autres ventes		-879,00
Actions en direction des malades, des proches et étas de santé	386,59		Activités de récupération	-40 167,99	-36 475,10
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			Charges et Produits exceptionnels		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			Droits d'auteurs		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	91 112,05	84 394,00	Autres produits affectés aux missions sociales (dont	-3 331,46	-3 518,20
Programmes nationaux	11 112,05	4 394,00	Autres produits affectés		
Programmes régionaux et départementaux	80 000,00	80 000,00	Produits financiers	-4 001,60	-13 776,51
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>			Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-166 543,89	-139 121,49
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>95 822,29</b>	<b>103 932,69</b>	<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET</b>		<b>-1 298,00</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>95 822,29</b>	<b>103 932,69</b>	<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS</b>		
Frais d'appel de dons	63 963,10	58 250,32	Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Frais d'appel des legs			Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Frais traitements des dons	22 721,19	34 046,46	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Frais de traitements des legs	368,17		Utilisation fonds dédiés /ressources GP affectés		
Frais de campagne pour des dons en nature			<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-570 928,82</b>	<b>-514 946,80</b>
Achats pour manifestations et revues	3 694,11	4 812,08	<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-70 775,52</b>	<b>-12 279,92</b>
Activités de récupérations	4 935,67	5 813,83	<b>TOTAL</b>	<b>-641 704,34</b>	<b>-527 220,12</b>
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)</b>	<b>1 000 285,63</b>	<b>1 012 558,95</b>
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>82 922,58</b>	<b>41 707,32</b>	<b>+ Excédent ou - Insuffisance de la générosité du public</b>	<b>-70 775,52</b>	<b>-12 273,32</b>
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>	<b>4 821,47</b>	<b>5 652,69</b>	<b>Investissements et désinvestissements nets liés à la GP</b>		<b>12 348,14</b>
Frais d'information et de communication externe	2 430,84	2 676,39	<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)</b>	<b>929 510,11</b>	<b>1 012 633,77</b>
Frais d'information et de communication interne	2 390,63	3 026,36			
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>	<b>41 755,38</b>	<b>33 911,48</b>			
Frais de gestion	26 883,45	18 058,94			
Formation administrative	536,17	507,97			
Impôts et taxes	6 841,32	6 798,24			
Cotisation statutaire 10%	7 499,84	8 546,33			
<b>3.3 Autres charges</b>	<b>76 345,93</b>	<b>2 143,15</b>			
Charges financières	83 976,83	517,89			
Dotations aux amortissements	2 369,08	1 605,26			
Charges exceptionnelles					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>624 597,34</b>	<b>527 220,12</b>			
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>17 107,00</b>				
<b>5. RÉPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>					
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>641 704,34</b>	<b>527 220,12</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France	86 125,07	117 938,30
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>21 287,69</b>	<b>22 158,36</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 440,92</b>	<b>4 716,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>110 853,68</b>	<b>144 813,66</b>

#### **4.7.2 Financement des Investissements par l'appel à la générosité du Public**

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'Immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009		5 940			5 940	720	720
2010		935			935	1 934	1 934
2011		0			0	2 065	2 065
2012		782			782	1 516	1 516
2013		3 576			3 576	1 258	1 258
2014		20 492			20 492	1 900	1 900
2015		4 316			4 316	3 527	3 527
2016		4 599			4 599	4 350	4 350
2017		3 001			3 001	3 975	3 975
2018		3 144	1 422		1 812	4 203	3 838
2019		1 483			1 483	3 670	3 226
2020		869			869	3 653	3 209
2021		2 171			2 171	2 384	2 215
2022		2 844			2 844	2 205	2 205
	<b>Total</b>	<b>54 152</b>			<b>52 820</b>	<b>37 360</b>	<b>35 938</b>

Le financement des Immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces Immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Ne concerne pas le comité du Gard de la Ligue Contre le Cancer

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	15			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	120	6357	3,86	105549,5
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>6 357</b>	<b>4</b>	<b>105 550</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	6	7 911	4,4
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>7 911</b>	<b>4,4</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 854
6257 - Réceptions	Restauration	33
6256 - Missions	Frais de transport	1 663
6066 - Autres matières et fournitures	cartouches d'encre	187
6582 -Charges diverses de gestion	cadeaux	34
	<b>Total</b>	<b>7 771</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3412 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.



**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD  
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
115 ALLEE NORBERT WIENER – BP 80027  
30023 NIMES CEDEX 1**

---

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022**

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre comité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des Informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à NIMES, le 29 mars 2023

**VENCEA**  
**Commissaires aux comptes**

  
Christophe THOMAS